

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU JURA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE DOMBLANS

L'an deux mil dix-neuf, le 27 août à 19 heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Bernard FRACHON, Maire.

Nombre de membres en exercice : 21

Présents : 17

Absents : 4

Date de convocation de l'assemblée délibérante : 16/08/2019

Présents : M. Roger BALLETT, M. Gilles CAMPY, M. René DUTRUEL, M. Bernard FRACHON, M. Jacques HEDIN, M. Philippe LESEIGNEUR, Mme Chrystel MEULLE, M. Emmanuel RIZZI, M. Pierre BRETON, M. Rémi COURTOU, Mme Sophie GUILLAUME-BELLE, M. François FOUCQUART, M. Jacques GRILLOT, M. Jean NOZIERE, M. Christophe CHEVASSU, M. Laurent GUILLEMIN, Sandrine GAUCHET

Absents excusés : Mme Monique GAUDRON, M. Thomas CHANET, M. Christophe PITEL, Mme Chantal MARTELIN

Secrétaire de séance : M. François FOUCQUART

N° 2019-08-01

OBJET : Transfert des dépenses de fonctionnement du budget général au budget eau-assainissement sur l'exercice 2019.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le détail du temps de travail consacré au réseau eau-assainissement + les divers engins utilisés par les agents techniques pour l'année 2018-2019 (période du 25/06/2018 au 28/06/2019).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité, la présente délibération.

Voir détail sur feuille annexe.

Délibération rendue exécutoire après
et envoi en Préfecture du

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Bernard FRACHON

